MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Avenant n° 1 à la convention de délégation de gestion du 1er août 2019 concernant la sous-action 0206-06-67 « actions d'information et de communication » du programme 206

Entre :

La Direction générale de l'alimentation (DGAL)
Adresse : 251 rue de Vaugirard – 75732 PARIS CEDEX 15, n° SIRET 110 070 018 000 12
Représentée par Bruno Ferreira, Directeur général de l'alimentation,
Ci-après dénommé « le délégant » ou « la DGAL »

Et :

Le Secrétariat général du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Adresse : 78 rue de Varenne, 75 007 Paris, n° SIRET 110 070 018 000 12
Représenté par Sophie Delaporte, Secrétaire générale,
Ci-après dénommé « le délégataire »

Vu la décision du 14 avril 2021 portant organisation du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ;

Vu la convention de délégation de gestion du 01/08/2019, désignée ci-après par « convention initiale » ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant

Cet avenant a pour objet d'actualiser les noms des services nommés dans la convention initiale afin de prendre en compte la décision du 14 avril 2021 portant organisation du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture.

La délégation du soutien aux services (DSS) reprend les attributions de la mission de pilotage du programme 215 (MPP 215) prévues dans la convention initiale.

Article 2 : Modifications apportées par l'avenant

La convention initiale est ainsi modifiée :

- A l'article 2, alinéa 4, les mots « la mission de pilotage du programme 215 (MPP 215) » sont remplacés par « délégation du soutien aux services (DSS) ».

Article 3 – Intégrité de la convention

Les autres dispositions de la convention initiale, non modifiées par le présent avenant et qui ne lui sont pas contraires, demeurent inchangées et restent applicables.

Article 4 – Dispositions finales

Le présent avenant prend effet à compter du 1er septembre 2021. Il comprend 4 articles et est établi en 2 exemplaires originaux.

Fait, à Paris, le 26 OCT. 2021

Le délégant	Le délégataire
Le directeur général de l'alimentation	La Secrétaire générale
Signature numérique de BRUNO FERREIRA ID Date : 2021.10.20 00:41:07 +02'00'	
Bruno FERREIRA	Sophie DELAPORTE

Copie : Contrôleur budgétaire et comptable ministériel